RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Mayotte

Service des ressources humaines et du dialogue social

Rejoignez-nous comme « *Directeur(trice) adjoint(e) à la veille et la sécurité sanitaires* »

Le/la directeur(trice) adjoint(e) assiste dans la gestion de la veille et de la sécurité sanitaire. Il/elle co-pilote également la préparation aux crises, notamment par la rédaction des plans ORSAN. En l'absence du directeur, il/elle assure la représentation de la direction.

Dans le cadre du projet régional de santé de Mayotte (La construction du PRS 2023-2028 \| ARS : Mayotte (sante.fr)), vous en déclinerez les actions sur la thématique vous concernant. En appui de votre responsable hiérarchique, vous apporterez vos savoirs autour de l'animation territoriale, du portage de projets, des relations avec nos partenaires (locaux et institutionnels). Vous viserez la réussite des actions au profit du territoire mahorais et de ses habitants.	Cadre A (public) Niveau 6 à 7 (Ucanss) Rifseep : Groupe 2+ Encadrement : OUI Poste à DPI OUI Astreinte : OUI

Vos activités principales et savoir-faire associés

Veille et sécurité sanitaire	- Réception/validation des signaux, et gestion du Point Focal Régional - Mise en œuvre des vigilances - Coordination des équipes terrain en lien avec la veille sanitaire - Animation du réseau de partenaires et tenue des réunions de veille sanitaire - Contrôle sanitaire aux frontières et application du Règlement Sanitaire International - Suivi des malades à haut risque vital
Prévention et Gestion des situations sanitaires exceptionnelles	- Élaboration des plans de réponse aux Situations Sanitaires exceptionnelles (SSE) - Organisation des exercices de crise avec la préfecture et/ou les acteurs de santé - Mise à jour des outils de gestion et de pilotage de la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles dont CRAPS - Encadrement des renforts - Maintien en condition du dispositif d'astreinte et accompagnement des cadres dans la maîtrise de cette mission

Vos savoirs

Savoir sociaux-professionnels	Savoirs généraux
Professionnel de santé de niveau cadre ou cadre administratif ou équivalent ayant une expérience dans le domaine de la veille et sécurité sanitaire et des connaissances en planification sanitaire Aptitude au management Capacité de mobilisation en situation d'urgence Qualité rédactionnelle et de synthèse Qualité relationnelle et sens du travail en équipe Discrétion professionnelle	Connaissances de l'organisation du système de santé, notamment de l'offre de soins, de la veille et de l'alerte sanitaires ; Capacité à discerner les enjeux spécifiques, à anticiper et à prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence ; Animation et pilotage d'équipe Capacité de communication en situation de stress Esprit de synthèse et d'analyse ;

Centre Kinga – 90, route nationale
Kaweni – 97600 Mamoudzou
02.69.61.12.25

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS (ars-mayotte-dpo@ars.sante.fr)

L'Agence Régionale de Santé de Mayotte (Accueil | Sites internet des ARS (sante.fr)**)**

101ème département, Mayotte ne dispose pas d'un système de santé à la hauteur des exigences qui s'imposent à l'ensemble des territoires français. L'objectif qui en découle est tout aussi exigeant : la population mahoraise doit pouvoir bénéficier des mêmes opportunités en matière de santé qui sont offertes à leur compatriotes.

C'est entre ces deux points que **le 1er Projet Régional de Santé de Mayotte « 2024-2028 » déploie ses actions**.

En nous rejoignant, **vous participerez à cet objectif pour lequel nos 150 agents travaillent au quotidien** dans notre Agence créée au 1er janvier 2020 (située à Mamoudzou).

Ce Projet Régional de Santé de Mayotte constitue une feuille de route claire qui, malgré les aléas que le territoire mahorais connaît, doit nous permettre :
- d'assurer **la continuité d'actions du service public** ;
- de **créer un modèle original de développement de l'offre de santé** prenant en compte l'environnement particulier de l'île et son tissu urbain et rural spécifique.

Traduit en **7 axes thématiques** et **6 axes transversaux**, notre Projet Régional de Santé a retenu **5 enjeux majeurs** :
- tendre vers une autonomie des prises en charge sanitaire des patients sur le territoire ;
- réduire les inégalités de santé avec le reste de la France ;
- accompagner le développement du territoire dans une perspective favorable à la santé ;
- renforcer la qualité de vie et la santé des personnes en situation de vulnérabilité ;
- adapter les politiques de santé aux spécificités démographiques, sociologiques et culturelles de l'île ;

La Direction Générale est assistée de 6 directions métiers (Direction de l'Offre de Soins et des Professionnels de Santé ; Direction de l'Autonomie ; Direction de la Santé Publique, Direction de la Veille et de la Sécurité Sanitaire, Direction des Etudes et Statistiques) et d'un Secrétariat général pilotant les fonctions supports.

Le Département « Sécurité et Urgence Sanitaire » (DéSUS) assure la réception et la gestion des signaux sanitaires. Elle coordonne l'intervention de l'ensemble des acteurs tant au sein de l'ARS qu'en lien avec les partenaires externes. Ce Département comprend une équipe de Contrôle Sanitaires aux Frontières (CSF) qui contribue à la mise en œuvre du Règlement sanitaire international (RSI) au niveau du Port et de l'Aéroport. Le DéSUS assure les fonctions de préparation aux situations sanitaires exceptionnelles

Vous serez rattaché(e) au responsable du DéSUS.

REJOIGNEZ-NOUS POUR RELEVER CES DEFIS MAJEURS

***Maescha dé unono* [La vie, c'est la santé]**

Notre territoire

Mayotte (Accueil | Mayotte tourisme (mayotte-tourisme.com)) est un petit archipel volcanique de 374 km², situé dans l'hémisphère sud à l'entrée du canal du Mozambique, à mi-chemin entre Madagascar et le continent africain. Composée de deux iles principales et de plusieurs îlots, Mayotte se situe dans un lagon de 1.500 km² avec une barrière de corail s'étendant sur 160 km.

Eléments complémentaires

Statut d'emploi	**Conditions d'emploi**
Fonctionnaire / contractuel de droit public (CDD) / agent UCANSS L'ARS favorise le recrutement de bénéficiaire de l'obligation d'emploi	Cadre au forfait jours (208 jours) Majoration outre-mer y compris pour les contractuels de droit public

Date limite pour candidater : Jeudi 29 octobre 2026

Entretiens de recrutement : à partir du 30 octobre 2026

Déposer votre candidature	**Renseignements complémentaires**
- par mail : ars-mayotte-recrutement@ars.sante.fr - par courrier : ARS de Mayotte – 90 route nationale – 97600 MAMOUDZOU	- sur les missions : François HERRY (Directeur de la VSS) françois.herry@ars.sante.fr - administratif : ars-mayotte-recrutement@ars.sante.fr

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS (ars-mayotte-dpo@ars.sante.fr)